

ATTESTATION SUR L'HONNEUR EN CAS DE PRESENCE D'UN Puits

Document type à remplir en cas d'existence d'un puits situé à moins de 35 m de la filière
d'assainissement non collectif

A joindre à la demande de conception d'une installation d'assainissement non collectif

Nom et Prénom :
Adresse :
Commune :
Téléphone :
Mail :

Objet : Attestation sur l'honneur de non adduction en eau notable de Puits

ATTESTATION

Je soussigné(e) M propriétaire du puits situé à ...
..... Sur la commune de sur la parcelle
Cadastrée certifie que ce captage n'est pas utilisé à des fins de
consommation humaine¹.

à le

¹ Si un système d'assainissement est implanté à moins de 35 mètres d'un captage utilisé pour la consommation humaine, il est impératif d'abandonner cette ressource au profit de la distribution publique conformément à l'arrêté du 7 septembre 2009.